

Zeitschrift: Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany
Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève
Band: 33 (1978)
Heft: 2

Artikel: Contribution à l'étude biosystématique des Iridées du genre Siphonostylis W. Schulze : 1. Historique ou controverse systématique
Autor: Thiébaud, Marc-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-880211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contribution à l'étude biosystématique des Iridées du genre *Siphonostylis* W. Schulze. 1. Historique ou controverse systématique

MARC-ANDRÉ THIÉBAUD

Résumé

THIÉBAUD, M.-A. (1978). Contribution à l'étude biosystématique des Iridées du genre *Siphonostylis* W. Schulze. 1. Historique ou controverse systématique. *Candollea* 33: 289-297. En français, résumé anglais.

Après une synonymie complète, l'auteur retrace l'histoire nomenclaturale des trois espèces *unguicularis* Poiret, *cretensis* Janka et *lazica* Albov constituant le genre *Siphonostylis* W. Schulze (= series *Unguiculares* (Diels) Lawrence). Il fait ressortir les difficultés et les contradictions d'ordre systématique qui ont marqué ce petit groupe d'Iridacées.

Abstract

THIÉBAUD, M.-A. (1978). Contributions to the biosystematics of Iridaceae: The Genus *Siphonostylis* W. Schulze. 1. History or systematic controversy. *Candollea* 33: 289-297. In French, English abstract.

A complete synonymy of the three species of the Genus *Siphonostylis* W. Schulze (= series *Unguiculares* (Diels) Lawrence): *S. unguicularis* Poiret, *S. cretensis* Janka and *S. lazica* Albov is followed by an historical account of their nomenclature. The problems and contradictions in the systematics of this small group of *Iridaceae* are outlined.

Introduction

Si les représentants des Iridacées ont réussi par leur élégance, leurs formes et leurs couleurs spectaculaires à élever la famille à l'un des tout premiers rangs de célébrité végétale, ils ont également contribué à sa complexité systématique qui entraîne actuellement encore d'innombrables controverses.

Dans une période de quelques deux cents ans, le seul genre *Iris* a été l'objet d'une dizaine de classifications. En 1753, dans son "Species plantarum", LINNÉ a reconnu 18 espèces d'*Iris*. La première classification qui peut être considérée comme "moderne" est celle de SPACH en 1846. Vingt ans après, KLATT (1866) publie sa "Revisio Iridearum", reprenant en partie les idées de ALEFELD (1863), toutefois pour les réfuter et les modifier à nouveau quelques années plus tard (KLATT,

1872). Les botanistes anglais se passionnèrent aussi pour les *Iris*; BAKER (1876, 1878a, 1878b, 1892), après des années de labeur sur ce genre, propose des changements à l'intérieur de chacune des classifications déjà existantes, mettant alors autant de confusion que de clarté dans la nomenclature. En 1913, DYKES fait paraître un chef-d'œuvre du genre, fruit d'un travail tout particulièrement consciencieux, qui valut à son auteur une réputation justement méritée, faisant autorité encore aujourd'hui aussi bien en horticulture qu'en botanique. En 1930, DIELS s'occupe du traitement et de la révision des *Iris* dans la deuxième édition de l'ouvrage "Die natürliche Pflanzenfamilien". En 1953, quelques quarante ans après la réaliste classification de Dykes, LAWRENCE présente un nouvel arrangement des espèces d'*Iris*, tenant compte pour la première fois des données de la taxonomie contemporaine; son travail n'est malheureusement pas une véritable monographie, et les statuts qu'il propose sont bien souvent provisoires. La classification de LAWRENCE & RANDOLPH (in RANDOLPH, 1959) repose sur les mêmes bases, avec un plus grand nombre d'espèces mises en lumière par les résultats des sciences modernes comme la cytologie et la cytogénétique en particulier.

Selon la dernière classification ci-dessus, le genre *Siphonostylis* W. Schulze apparaîtrait en lieu et place du ser. *Unguiculares* (Diels) Lawr., et se présenterait comme suit:

Genre *Iris*

Sous-genre *Iris*

Section *Spathula*

Sous-section *Apogon*

Series *Unguiculares* (= genre *Siphonostylis*)

Espèces: 1. *Iris unguicularis*

2. *Iris cretensis*

3. *Iris lazica*

Nous ne prendrons position ici, ni pour justifier l'opportunité de conserver ce petit genre parfaitement structuré et délimité, mais qui semble complètement perdu au sein du grand "complexe" *Iris*, ni pour le rejeter ou simplement l'ignorer comme de nombreux systématiciens ont tendance à le faire aujourd'hui. Une série de travaux de biosystématique est en cours sur ce genre *Siphonostylis*, et nous espérons que leurs résultats nous permettront de trancher objectivement et définitivement ce problème.

Ce petit genre, créé en 1965 par SCHULZE, et correspondant respectivement au sect. *Unguiculares* (Diels) Rodion. (1961), au ser. *Unguiculares* (Diels) Lawrence (1953) et au subsect. *Unguiculares* Diels (1930), a été si souvent controversé et remanié depuis ses origines les plus lointaines qu'actuellement encore il prête à confusions. Pratiquement chacun des noms spécifiques qui le constituent a eu ses mésaventures.

1. *Siphonostylis unguicularis* (Poiret) W. Schulze, in Österr. Bot. Z. 112: 335. 1965 ≡ *Iris unguicularis* Poiret, in Voy. Barb. 2: 86. 1789.
- = *Iris stylosa* Desf., in Fl. Atlant. 1: 40, tab. 5. 1798 ≡ *Neubeckia stylosa* (Desf.) Alef., in Bot. Zeitung (Berlin) 21: 297. 1863 ≡ *Ioniris stylosa* (Desf.) Klatt, in Bot. Zeitung (Berlin) 30: 502. 1872.

En 1789, l'*Iris unguicularis* est décrit pour la première fois par l'Abbé POIRET, dans son "Voyage en Barbarie ou lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785 et 1786; avec un essai sur l'histoire naturelle de ce pays", vol. 2: 86-87.

En 1789, la première description de l'*Iris unguicularis* de Poiret est republiée et légèrement remaniée dans le volume 3: 302-303 de l'"Encyclopédie méthodique" de LAMARCK.

En 1798, une deuxième description de la même espèce, sous le nom d'*Iris stylosa* est faite par DESFONTAINES dans sa "Flora Atlantica", vol. 1: 40, tab. 5.

Dès ce moment, le dualisme le plus complet règne entre les deux épithètes "*unguicularis*" et "*stylosa*", et durant près d'un siècle et demi ce sera la confusion, augmentée encore par l'apport d'un certain nombre de variétés, combinaisons ou statuts nouveaux à l'intérieur de cette espèce. En effet, depuis la description de DESFONTAINES en 1798, tous les auteurs qui ont suivi ont, sans exception, noté comme date de publication réelle de l'*Iris unguicularis*, celle de la deuxième description de Poiret, dans l'"Encyclopédie", avec la fausse date de 1799? (Les citations ci-dessous, de HOOKER (1869), ANDRÉ (1900), etc., porteront naturellement toutes, cette date erronée de 1799 au lieu de 1789.) Il nous a été impossible de savoir d'où provenait cette erreur puisque Poiret a publié ses deux descriptions en 1789, la même année, soit neuf années avant celle de Desfontaines. STAFLEU (1967: 255) précise les dates de publication de l'"Encyclopédie": la première partie du volume 3, qui contient notre description (pages 302-303), semble réellement dater de 1789, comme imprimé dans le volume en question.

En 1863, ALEFELD, reprenant l'espèce de Desfontaines, crée le genre *Neubeckia* et, par conséquent, la combinaison nouvelle *Neubeckia stylosa* (Desf.) Alef. Son genre comprend, de plus, des *Iris* aussi dissemblables que *I. reticulata* Bieb., *I. tenuifolia* Pallas, *I. scorpioides* Desf., *I. cristata* Solander, *I. humilis* Bieb., *I. caucasica* Bieb., *I. fulva* Ker-Gawler, à tel point qu'on peut se demander si Alefeld n'a pas créé ce genre trop hâtivement, dans le seul but de le dédier à la mémoire de Valerius Neubeck. SCHULZE (1965) invalide ce genre *Neubeckia* Alef. en vertu de l'article 76 du "Code international de la nomenclature botanique": cependant, il ne s'agit pas de l'article 76, mais de l'article 70, qui a été supprimé du "Code" par la "Section de Nomenclature" du "Congrès international de botanique" de Leningrad en 1975 (cf. STAFLEU & al., 1978). Le genre *Neubeckia* Alef. est donc effectivement et valablement publié, toutefois, il est si peu homogène et si mal choisi qu'il ne mérite réellement pas d'être retenu, comme le confirme d'ailleurs Hooker (cf. ci-dessous).

En 1866, KLATT, dans sa "Revisio Iridearum" confirme la nomenclature du *Neubeckia stylosa* (Desf.) Alef. et en fait une description latine.

En 1869, HOOKER rédige une note sur un *Iris* dont le Jardin botanique royal venait de recevoir quelques exemplaires vivants d'Algérie, sous le nom de *Neubeckia stylosa* (Desf.) Alef. En observant cette plante et en étudiant sa nomenclature, Hooker montre que les caractéristiques sur lesquelles repose le genre *Neubeckia* Alef. ne sont ni stables, ni typiques, et généralement que de peu d'importance. De plus, Hooker précise que l'*Iris longispatha* Fischer n'est vraisemblablement pas un synonyme du *Neubeckia stylosa* de Klatt, présumé comme tel par ce dernier, puisque la morphologie de ces deux espèces d'une part, et surtout leur habitat sont si différents. Hooker intitule l'article qu'il consacre à cette espèce: "*Iris stylosa*. Long-styled *Iris*", et pour défendre ce binôme, il écrit: "it

was first published, without a specific name, in 1789, by Poiret, in his Voyage en Barbarie, v. ii. p. 96, and afterwards, first as *I. stylosa*, by Desfontaines in 1798, and then as *I. unguicularis* by Poiret, in 1799".

En 1872, KLATT, après avoir certainement vu et approuvé l'article de Hooker (l. c.), revient sur son manuscrit de 1866, fait un nouvel arrangement au sein des *Iris* et crée le genre *Ioniris* Klatt. Reprenant évidemment l'espèce de Desfontaines, il propose la combinaison nouvelle *Ioniris stylosa* (Desf.) Klatt.

En 1900, ANDRÉ consacre une petite étude à notre plante, intitulée elle aussi "*Iris stylosa*". Il est étonnant de constater à quel point André a suivi les idées de Hooker sans même les contrôler. Il les reprend presque intégralement dans son article, y compris les erreurs, évidemment: "Il a été nommé *Iris stylosa*, d'après le développement inusité du style, et Desfontaines l'a très bien décrit dans sa Flora Atlantica. Cette priorité de détermination et de baptême a été contestée, parce que Poiret avait d'abord fait connaître la plante en 1789 dans son Voyage en Barbarie. Mais il ne lui avait pas donné de nom. Ce n'est qu'en 1799, dans son Encyclopédie, qu'il l'appela *Iris unguicularis*, mais c'était un an après Desfontaines, qui l'avait déjà nommé *Iris stylosa*, en 1798. La loi de priorité nous oblige donc à conserver à notre plante le premier nom fixé par Desfontaines". En notes bibliographiques, André cite les références de Desfontaines, Poiret, Alefeld fide Klatt, mais pas celle de Hooker dont il ne cite d'ailleurs le nom que pour approuver la proposition de ce dernier, de ne pas accepter le genre *Neubeckia* Alef., adopté par Klatt en 1866, prouvant ainsi qu'il a bien eu connaissance de la note "*Iris stylosa*" de Hooker.

La valeur de l'homme scientifique qu'était Hooker et son audience dans le monde des botanistes était telle que personne ne mit en doute ses affirmations; et André qui reprend si bien Hooker, jusqu'à donner à sa note le même titre que ce dernier, d'ailleurs sans le citer véritablement, tombe le premier dans le panneau! Il est toutefois surprenant que Hooker cite l'ouvrage de Poiret "Voyage en Barbarie, v. ii. p. 96" [la pagination est, en outre, erronée, il s'agit en fait de la page 86 (erreur d'impression certainement)] sans l'avoir jamais vu évidemment, puisqu'il affirme que Poiret ne nomme pas la nouvelle espèce d'*Iris* qu'il décrit! Il est vrai que Hooker, grâce à ses relations avec De Candolle dut bien connaître les travaux de Desfontaines alors qu'au contraire ceux de Poiret lui furent certainement beaucoup plus méconnus. Si donc il n'a pas cherché volontairement à favoriser Desfontaines (ce qui est probable), d'où a-t-il pu tirer ce renseignement erroné? Desfontaines lui-même aurait-il eu une part de responsabilité dans cette confusion? Nous ne le saurons vraisemblablement jamais... Hooker, sans avoir contrôlé la date de parution de l'"Encyclopédie" (la première partie du volume 3 parut réellement en octobre 1789!), et croyant que, une année après la description de l'*Iris stylosa* Desf., l'Abbé Poiret reprenait la sienne, pensa peut-être sincèrement que dans son premier ouvrage, Poiret n'avait fait que relater quelques souvenirs de voyage, comme le titre du livre pourrait d'ailleurs le laisser présumer, et qu'il n'avait réellement nommé l'espèce en question que dans l'"Encyclopédie" de Lamarck. Cette malheureuse déclaration de Hooker est donc à l'origine d'une des plus belles confusions botaniques! En effet, il arrive parfois encore aujourd'hui que l'on se réfère au basionyme *Iris stylosa* Desf.

Toujours est-il qu'à la page 85 du premier ouvrage de Poiret commence le traitement du genre *Iris*, et au bas de la page 86 la nomination en toutes lettres de l'espèce "Unguicularis (nobis)" suivie de la diagnose latine: "Imberbis, tubo

filiformis longissimo, petalis omnibus erectis subaequalibus.”, et à la page 87, du nom français: “Iris à longs onglets” suivi d’une description en français et des indications de la localité ainsi que de la période de floraison.

Les seuls vrais baptême, détermination et description restent donc ceux de l’Abbé POIRET (1789, première description) en vertu de la loi de priorité, comme le disait si justement André (l. c.), et sans aucune contestation possible, puisque précédant de neuf ans ceux de Desfontaines. Ce fait est d’ailleurs accepté dès le premier traitement de cette espèce par l’“Index Kewensis” qui retient comme binôme *Iris unguicularis* Poiret, et ne relègue l’*Iris stylosa* Desf. qu’au rang de synonyme.

2. *Siphonostylis cretensis* (Janka) W. Schulze, in Österr. Bot. Z. 112: 338. 1965
 ≡ *Iris cretica* Janka, in Österr. Bot. Z. 18/9: 298. 1868, nom. nud. ≡ *Iris cretensis* Janka, in Österr. Bot. Z. 18/10: 382. 1868.
 = *Iris stylosa* var. *angustifolia* Boiss. & Heldr. in Diagn. pl. or. nov. Ser. 1/13: 15. 1854.
 – *Iris humilis* Sieber, in Ankündig. Herb.: 2. 1821, nom. nud. (non *Iris humilis* Bieb. 1808).
 – *Iris cretica* Herbert, in Herb. Kew., ined.

SIEBER (1821a, b) cite dans ses catalogues de plantes, en provenance de Crète, un *Iris humilis* dont la publication est effective mais non valide puisqu’il existe un homonyme antérieur, correspondant d’ailleurs à un tout autre taxon; de plus, aucune description n’accompagne cette citation. C’est la première mention en date, que nous ayons trouvée de notre espèce *cretensis* jusqu’à présent (nous n’avons pas encore consulté tous les herbiers, et peut-être rencontrerons-nous des échantillons plus anciens?).

En 1829, Despréaux récolte en Morée un *Iris* qu’il détermine sous le nom d’*Iris unguicularis* Poiret (G), mais qui représente bien notre espèce.

En 1832, CHAUBARD & BORY DE SAINT-VINCENT citent dans leur ouvrage “Expédition scientifique de Morée” un *Iris* qu’ils nomment encore *Iris unguicularis* Poiret, suivi d’une diagnose latine montrant qu’il s’agit bien du futur *Iris cretensis*: “... Foliis ensiformibus angustissimis longissimis: Petalis e medio ad basin in unguiculo attenuatis...”. De plus, ces auteurs s’étonnent que cet *Iris*, assez commun sur la côte occidentale du Péloponnèse, ne soit pas mentionné dans le “Prodromus” de Smith & Sibthorp, “... tandis que l’on y voit figurer l’*Iris graminea*, que nous n’y avons point rencontré. Y aurait-il ici méprise de la part des deux célèbres botanistes anglais?”. Si la supposition de Chaubard & Bory était exacte, notre espèce aurait donc déjà été remarquée avant l’année 1806: année de parution du premier volume (page 27, *I. graminea*) de Smith & Sibthorp (l. c.). CHAUBARD reprendra en 1838 exactement le même nom, la même diagnose et fera la même remarque que ci-dessus, dans sa “Nouvelle flore du Péloponnèse et des Cyclades”.

En 1837, Margot récolte notre espèce *cretensis* sur l’île de Zante, et note sur l’étiquette de son échantillon d’herbier n° 136 (G) *Iris* nov. sp.?

Toutefois, en 1841, MARGOT & REUTER dans leur “Essai d’une flore de l’île de Zante” n’osent pas encore affirmer leur *Iris* nov. sp. et le nomment *I. unguiculata* Poiret, syn. *I. stylosa* Desf., et notent en observation: “Notre

plante diffère un peu de l'*I. stylosa* de Desfontaines par ses feuilles plus étroites et beaucoup plus longues que les fleurs”.

En 1842, Boissier, sur une étiquette d'herbier (G) nomme encore notre espèce, en provenance de la Grèce, *Iris unguicularis*, de même que Pinard en 1843, et Heldreich en 1844.

En 1846, Heldreich, toujours sur une étiquette d'herbier (G), mais pour une plante en provenance de la Crète, note "*Iris unguicularis* Poir. var. *angustifolia*": combinaison non effectivement publiée, donc non valide.

En 1854, BOISSIER croit valider la variété de Heldreich, en la lui attribuant d'ailleurs "pro parte" puisqu'il retient le nom spécifique *stylosa* en formant la combinaison "*Iris stylosa* Poir. var. *angustifolia* Boiss. et Heldr.". Toutefois, une malheureuse erreur a échappé au contrôle de Boissier, et son taxon variétal est rattaché à une espèce inexistante: *Iris stylosa* Poiret!

En 1857, Orphanides note sur une étiquette d'herbier n° 977 (G) *Iris unguicularis* Poiret, *I. stylosa* Desf. var. *angustifolia* Boiss. & Heldr., montrant qu'il ne sait pas encore quelle nomenclature adopter. L'erreur de Boissier est cependant corrigée ici, mais la publication de cette combinaison n'est toujours pas effective.

En 1859, Guthnick, toujours sur une étiquette d'herbier, et pour une plante d'Eubée, retient le nom d'*Iris stylosa* Desf.

En 1868a, JANKA, dans le fascicule 9 de la revue "Österr. Bot. Z.", vol. 18, publie le nom provisoire *Iris cretica* pour remplacer le nom invalide *Iris humilis* de Sieber, ce dernier correspondant à un tout autre taxon que son homonyme antérieur *I. humilis* Bieb. Un mois plus tard, dans le fascicule 10 du même volume du même périodique, JANKA (1868b) consacre une petite étude à l'*Iris humilis* Bieb. dans laquelle il montre bien que cet *Iris* n'a rien à voir avec l'*Iris humilis* de Sieber, qu'il redécrit et qu'il nomme *Iris cretensis*, nom suivi d'une diagnose latine: c'est enfin la première vraie description effectivement et valablement publiée de notre taxon, qui monte alors au rang spécifique.

En 1875, Heldreich note encore sur un échantillon d'herbier (G) en provenance de Rhodé "*Iris unguicularis*", montrant par là que la situation de ce taxon reste hypothétique.

En 1878, BAKER, dans le périodique "Botanical Magazine", vol. 34, intitule une petite note "*Iris cretensis*", dans laquelle il montre que cette espèce est tout-à-fait distincte de l'*Iris humilis* d'une part, mais aussi de l'*Iris unguicularis*, et qu'elle mérite son rang spécifique. De plus, il indique que l'*Iris cretensis* avait été reconnu depuis longtemps déjà par Herbert qui l'avait nommé *Iris cretica* sur un échantillon de l'herbier de Hooker (K), mais sans l'avoir jamais décrit.

En 1883, Pichler, sur son échantillon n° 618 (G), adopte le nom *Iris cretensis* Janka, de même que Barbey en 1888 pour un spécimen de Patras, in Herb. Pavon (E).

En 1896, Zahn adopte également le nom *Iris cretensis* Janka pour un spécimen se trouvant dans la collection "De Heldreich Herbarium Graecum Normale" (G), et il indique en synonymie l'exsiccata n° 48 de Heldreich nommé *Iris unguicularis*.

En 1909 et 1910, Haradjian, pour des plantes du sud de la Turquie, nomme respectivement ses spécimens 2940 et 3984 (G), *Iris unguicularis* Poiret.

En 1913, DYKES, dans son exemplaire monographie du genre *Iris*, montre que les caractères de l'*Iris cretensis* ne sont pas stables comme l'indiquait Janka,

que ce taxon ne mérite donc pas un rang particulier, et qu'il ne s'agit en fait que de l'*Iris unguicularis* Poiret.

En 1929, BAKER, dans son article sur les plantes de Crète, estime que l'*Iris cretica* n'est qu'un *Iris unguicularis* très légèrement différent, qu'il ne mérite pas d'être élevé au rang spécifique et doit être considéré comme une variété crétoise de l'*Iris unguicularis*. Il ne publie toutefois pas cette nouvelle combinaison.

En 1934, TURRILL fait paraître une note intitulée "*Iris cretensis*" dans le "Botanical Magazine", pour rétablir, contrairement à l'opinion de Dykes et de Baker, notre taxon à un rang spécifique.

En 1935, PAM, après avoir récolté notre espèce à Corfou, intitule une nouvelle note "*Iris cretensis*" pour confirmer le fait que Janka et Turrill ont raison, et que notre *Iris* mérite bien son rang spécifique puisque tout-à-fait distinct de l'*Iris unguicularis* Poiret (il prétend d'ailleurs, erronément, que Dykes en faisait une variété!).

Enfin, en 1965, SCHULZE met fin à toutes ces polémiques en créant son nouveau genre *Siphonostylis*; il accorde le rang spécifique à notre taxon qui devient *Siphonostylis cretensis* (Janka) W. Schulze.

3. *Siphonostylis lazica* (Albov) W. Schulze, in Österr. Bot. Z. 112: 339. 1965
= *Iris lazica* Albov, in Trudy Tiflissk. Bot. Sada 1/2: 232. 1895.

= *Iris cretensis* Janka f. *latifolia* Lipsky, in Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada 13: 339. 1894.

= *Iris unguicularis* Poiret var. *lazica* Dykes, in The genus *Iris*: 54. 1913.

L'historique de cette espèce est heureusement plus simple que celui des deux précédentes.

En 1866, Balansa récolte un *Iris* provenant du sud-est de la Mer Noire, dans le Lazistan turc, qu'il ne réussit pas à déterminer. C'est la première mention que nous ayons trouvée de notre troisième taxon. L'échantillon en question, unique, n° 933, est intercalé dans l'herbier général du Conservatoire botanique de Genève (G). La fleur de cet échantillon étant en très mauvais état, Boissier ne put le décrire, mais après sa mort, la direction de cet herbier a envoyé ce spécimen au Prof. Foster pour qu'il le détermine, ce qu'il fit par la note suivante, agrafée au spécimen de Balansa: "Allied to *I. stylosa*, but I think a distinct species. I have never seen either *I. stylosa* or *I. cretensis* with so remarkably distichous foliage. The tube is also relatively short. There *must* be in the East several species allied to *stylosa* and filling up the gap between it and other Irises" (Foster 1889, ined.).

En 1893, Radde récolte près de Batoum, dans la même région, un *Iris* [exs. p.p. n° 29 (G)] tout-à-fait identique à celui de Balansa.

En 1894, LIPSKY, dans son travail "Novitates Florae Caucasi", est le premier à identifier notre troisième espèce dont il ne fait qu'une forme de l'*Iris cretensis* Janka, forma *latifolia*. Il note dans sa diagnose qu'il s'agit d'une forme intermédiaire entre l'*Iris cretensis* Janka et l'*I. unguicularis* Poiret.

En 1895, ALBOV, dans son "Prodromus florae Colchicae", reprenant la note de Foster (l. c.), décrit notre taxon comme une nouvelle espèce de Transcaucasie occidentale qu'il nomme *Iris lazica*, avec l'indication: "Il faut cependant avouer qu'elle est très voisine du *I. unguiculata* Poir. (= *I. stylosa* Desf.) de l'Algé-

rie, dont elle ne diffère guère que par les caractères indiqués par Foster, à savoir, par ses feuilles distiques et le tube du périanthe raccourci”.

En 1898, LIPSKY indique à nouveau notre taxon comme intermédiaire entre l'*I. cretensis* Janka et l'*I. unguicularis* Poirét (*Iris cretensis* Janka, β *latifolia* Lipsky)...

En 1913, dans sa monographie du genre, DYKES estime que les caractères de l'*Iris lazica* Albov ne sont pas suffisamment nombreux et distincts de ceux de l'*Iris unguicularis* Poirét pour mériter le rang spécifique, mais qu'il s'agit certainement d'une bonne variété; il fait donc la combinaison nouvelle: *Iris unguicularis* Poirét var. *lazica* Dykes.

En 1965, SCHULZE, en créant son genre *Siphonostylis*, fait de notre taxon une bonne espèce qui devient donc *Siphonostylis lazica* (Albov) W. Schulze.

L'espèce *lazica* est généralement reconnue et acceptée actuellement.

Conclusion

En créant son genre *Siphonostylis*, SCHULZE (1965) espérait probablement mettre fin à toutes les controverses qui se sont abattues sur ce petit groupe d'*Iris*, pourtant la situation reste toujours quelque peu confuse, et nombreux sont ceux qui n'acceptent pas encore le genre *Siphonostylis* ou qui ne le connaissent même pas! Comme nous l'avons déjà dit, nous espérons, grâce à une série de travaux biosystématiques, pouvoir apporter un complément utile à l'état actuel de nos connaissances sur ce sujet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBOV, N. (1895). Prodrum florae Colchicae. *Trudy Tiflissk. Bot. Sada* 1/2.
- ALEFELD, A. (1863). Über die Gattung Iris L. *Bot. Zeitung (Berlin)* 21: 289-291, 296-298.
- ANDRÉ, E. (1900). *Iris stylosa*. *Rev. Hort.* 72: 300-301.
- BAKER, G. P. (1929). Plant hunting in Crete, 1925-26-27. *J. Roy. Hort. Soc.* 54: 387-409.
- BAKER, J. G. (1876). A synopsis of the known species of Iris. VIII. *Gard. Chron.* 1876/2: 143-144.
- (1878a). *Iris cretensis*. *Bot. Mag.* 34. Tab. 6343.
- (1878b). Systema Iridacearum. *J. Linn. Soc., Bot.* 16: 61-180.
- (1892). *Handbook of the Irideae*. London.
- BOISSIER, E. (1854). *Diagnoses plantarum orientalium novarum*. Ser. 1/13. Neocomi.
- CHAUBARD, M. (1838). *Nouvelle flore du Péloponnèse et des Cyclades*. Paris & Strasbourg.
- & M. BORY DE SAINT-VINCENT (1832). *Expédition scientifique de Morée*. Vol. 3/2. Paris.
- DESFONTAINES, R. L. (1798). *Flora Atlantica*. Vol. 1. Parisiis.
- DIELS, L. (1930). Iridaceae. In: A. ENGLER & K. PRANTL, *Die natürlichen Pflanzenfamilien*. Ed. 2. Vol. 15a: 463-505. Leipzig.
- DYKES, W. R. (1913). *The genus Iris*. Cambridge.
- HOOKE, J. D. (1869). *Iris stylosa*. Long-styled Iris. *Bot. Mag.* 25. Tab. 5773.

- JANKA, V. VON (1868a). Correspondenz. Székely-Udvarhely (Siebenbürgen), am 30. Juli 1868. *Österr. Bot. Z.* 18: 297-299.
- (1868b). *Iris humilis* M. a B.?—! *Österr. Bot. Z.* 18: 376-383.
- KLATT, F. W. (1866). Revisio Iridearum. *Linnaea* 34: 537-739.
- (1872). Über die Gattung *Iris* Linn. *Bot. Zeitung (Berlin)* 30: 497-503, 513-517.
- LAMARCK, J. B. A. P. DE (1789). *Encyclopédie méthodique. Botanique*. Vol. 3 [1]. Paris & Liège.
- LAWRENCE, G. H. M. (1953). A reclassification of the genus *Iris*. *Gentes Herb.* 8/4: 346-371.
- LINNAEUS, C. (1753). *Species plantarum...* Holmiae.
- LIPSKY, W. (1894). Novitates florae Caucasi. *Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada* 13: 271-362.
- (1898). Florae Caucasicae imprimis Colchicae novitates. *Trudy Imp. S.-Peterburgsk. Bot. Sada* 14: 245-316.
- MARGOT, H. & F.-G. REUTER (1841). Essai d'une flore de l'île de Zante. 2^e partie. *Mém. Soc. Phys. Genève* 9: 1-56.
- PAM, A. (1935). *Iris cretensis*. *New Fl. & Silva* 7: 202.
- POIRET, J. L. M. (1789). *Voyage en Barbarie ou lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785 & 1786; avec un essai sur l'histoire naturelle de ce pays*. Vol. 2. Paris.
- RANDOLPH, L. F. (ed.) (1959). *Garden Irises*. St. Louis, Missouri.
- SCHULZE, W. (1965). *Siphonostylis*, eine neue Gattung der Iridaceae. *Österr. Bot. Z.* 112: 331-343.
- SIEBER, F. W. (1821a). *Ankündigung von Herbarien*. Prag.
- (1821b). *An Tauschfreunde*. Prag.
- SMITH, J. E. & J. SIBTHORP (1806). *Florae graecae prodromus: sive plantarum omnium enumeratio, quas in provinciis aut insulis graeciae*. Vol. 1. Londini.
- SPACH, E. (1846). Revisio generis *Iris*. *Ann. Sci. Nat. Bot. Sér.* 3: 89-111.
- STAFLEU, F. A. (1967). Taxonomic literature. A selective guide to botanical publications with dates, commentaries and types. *Regnum Veg.* 52.
- & al. (1978). International code of botanical nomenclature. *Regnum Veg.* 97.
- TURRILL, W. B. (1934). *Iris cretensis*. *Bot. Mag.* 157. Tab. 9369.

